



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

ASSEMBLEE GENERALE du 9 Mars 1963

Comme chaque année, l'Assemblée générale de l'A.D.I.R. s'est déroulée au Musée social, dans la salle Delombre, en présence de deux cents membres.

Mme ANTHONIOZ, présidente, ouvre la séance.

Chères Camarades, avant de commencer cette réunion, je vais vous demander d'écouter avec le plus grand recueillement, l'appel de nos camarades mortes dans l'année. Comme chaque année, c'est Mme Delmas, notre présidente-fondatrice qui va lire cet appel.

Et Mme Delmas, nomme : Mmes Coulet de Moulins, Curvale de Toulouse (déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Haute-Garonne), Duc de Paris, Gross Joséphine de Sarreguemines, Hellstern de Paris, Heinrich de Metz, Jallais de Poitiers, Jaud de Tours, Marino de Saint-Etienne, Perrodin du Miroir, Roserot de Melin de Paris, Singer de Strasbourg.

Les membres présents se lèvent et observent une minute de silence.

Mme ANTHONIOZ : C'est pour nous, mes chères Camarades, une très grande joie que de vous revoir, car vous savez que les deux buts principaux qui animent notre association sont l'amitié et l'entraide. Or, ce climat d'amitié, je crois pouvoir dire que nous l'avons maintenu depuis le retour, comme nous l'avions maintenu dans les camps.

L'entraide, Anne-Marie Boumier vous dira tout à l'heure que depuis que l'A.D.I.R. existe, jamais nous ne nous sommes senties plus solidaires. Peut-être, n'avons-nous jamais senti aussi fortement dans notre cœur ce devoir profond de nous aider les unes les autres.

Sans doute bien des années ont-elles passé depuis notre combat, depuis ce moment de souffrance de notre vie qui reste inoubliable, depuis ce moment d'une si terrible expérience.

Et nous pouvons nous demander, je devais le dire au début de cette assemblée générale : « Quel rôle avons-nous encore à jouer dans notre pays ? »

Il nous semble parfois que cette guerre contre l'Allemagne, on a trop tendance à l'oublier. Non pas que nous entendions conserver un sentiment de haine, de vengeance, à l'égard de qui que ce soit — nous avons trop d'estime pour les unes et les autres pour croire que quelqu'une d'entre nous entretienne un sentiment de haine dans son cœur — mais tout de même, bien que la vie continue et que nous sachions mieux que quiconque la nécessité d'une réconciliation entre les peuples et que nous souhaitions que nos enfants ne poursuivent pas ces combats si douloureux, nous savons aussi que notre rôle est que rien ne soit oublié de ces combats.

Je crois aussi très profondément que, comme citoyennes d'un pays pour lequel nous avons tout donné, nous devons être plus conscientes que d'autres de notre devoir patriotique et de nos devoirs humains. C'est par l'esprit d'entraide, d'amitié, par le culte du souvenir et par un patriotisme profondément ancré mais large et humain que nous resterons fidèles au souvenir des meilleures de nos camarades : celles que nous avons perdues depuis et en particulier celles dont nous avons donné les noms au début de cette assemblée générale.

Parmi celles-ci vous avez entendu le nom d'une de nos déléguées : Mme Curvale qui avait remplacé à Toulouse l'inoubliable Mme Verdier. Je veux dire ici qu'elle a été une déléguée exceptionnelle, animant sa section avec tant de dévouement et de dynamisme. Son absence est douloureusement ressentie à cette assemblée générale à laquelle elle était si fidèle. Que les adhérentes de sa section sachent que leur peine est aussi la nôtre.

Quelques-unes de nos déléguées sont absentes, la plupart pour des raisons de santé. Ce sont Mmes Benoit, Bouvron, Eberentz, François, Saltet, Strohl, Martinache, Viel. Elles nous ont chargées de vous transmettre un affectueux message. Je serai votre interprète à toutes en leur adressant nos meilleures pensées et nos vœux de prompt rétablissement.

Quelques membres du Conseil d'admi-

nistration sont aussi absentes : Mmes Côme, Hautval, Payen.

Nous avons aussi les excuses d'un certain nombre de nos adhérentes : Mmes Janvier, Sœur Marie-Grégoire, Evillon, Sivadon, Chatel, Viennet, Hourcabié, Rycroft, Ponard, Mizermont, Lhugnot, Carmignac, Sœur Marie-Urbain, D'Roubaix, Riehert, Lévéque, Lacombe, Péron, Martin, Favier, Davinroy, Phlypo, Morice, Flohic, Gattignon, Barry, de Bernard, de Robien, Billard (de Vendôme), Caron, Lesèvre, Pavie, Simon, Batier, Artus, Claudel, Postel-Vinay, Peutot.

Je sais que celles qui ne nous ont pas écrit sont aussi par la pensée avec nous, mais je tenais à nommer celles qui nous ont exprimé leur regret de ne pas assister à notre assemblée générale.

Il vous semblera peut-être que nous disons toujours un peu la même chose, cela a été le sentiment de notre secrétaire générale, mais nous pensons tout de même que chaque année apporte quelque chose de nouveau. Je sais bien que la tâche de la secrétaire générale est lourde. Je m'en veux parfois de ne pas l'en soulager davantage. Mais je sais qu'en l'applaudissant vous rendez hommage à l'élévation de sa pensée, à son esprit de justice et vous lui prouverez l'estime et l'affection que vous avez pour elle. (Applaudissements). Je lui passe la parole pour la lecture du rapport moral.

RAPPORT MORAL

(Année 1962)

MES CHÈRES CAMARADES,

Le compte rendu de l'activité de notre association, que je me propose d'exposer devant vous, ne diffère pas d'une manière sensible de ceux qui, depuis bien des années, vous ont été présentés ici-même, devant les mêmes camarades, à cette même époque, dans cette même salle.

4P4616

Nous retrouvant ainsi rassemblées, on pourrait penser que le temps s'est arrêté et que les quelque 365 jours qui se sont écoulés depuis notre précédente rencontre, sont à rayer de notre mémoire. Et cependant, que d'événements graves, heureux ou malheureux, sombres ou joyeux, ont jalonné pendant ce temps la vie de notre pays et celle de chacune d'entre nous !

Dans ce courant rapide dans lequel se trouvent entraînés à une allure vertigineuse les nations et les peuples, l'A.D.I.R. se devait de prendre un intérêt particulier à certains problèmes actuels, auxquels notre action dans la Résistance et la rude épreuve de la déportation nous ont rendues plus sensibles.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes associées à la campagne mondiale de lutte contre la faim, et que bon nombre d'entre nous, prenant conscience de cette terrible réalité, ont collaboré de manières diverses à la diffusion de l'information concernant cet angoissant problème et ont apporté une aide généreuse à ce vaste mouvement de solidarité.

De même, le sort des rapatriés d'Algérie a retenu très particulièrement notre attention. Les problèmes multiples posés par leur accueil et leur adaptation dans la métropole ont été l'objet de notre intérêt, et nous avons enregistré avec satisfaction les résultats obtenus par celles de nos camarades qui, avec compréhension et dévouement, se sont consacrées à l'amélioration du sort de nos malheureux concitoyens.

Bien d'autres tâches d'intérêt général absorbent, par ailleurs, l'activité d'un grand nombre de nos camarades. Sous ce titre « Les anciennes déportées à l'œuvre », *Voix et Visages* vous apporte des exemples de celles qui dans des domaines les plus divers œuvrent vaillamment et contribuent au rayonnement de notre pays. Leurs témoignages sont un stimulant pour beaucoup d'entre nous, leur exemple suscite de nouvelles énergies.

Ces différents thèmes d'information sur quelques-uns des graves problèmes de notre temps, sur la manière dont certaines d'entre nous sont appelées à aider à leur résolution, vous ont été diffusés par *Voix et Visages*. Vous savez sans doute qu'une équipe nouvelle est venue assurer la relève de celle qui, depuis six ans, s'était vouée à cette tâche. Nous tenons à dire une fois de plus à Anne de Seynes, à Anise Postel-Vinay, notre profonde gratitude et à les remercier pour la lourde tâche que, sans défaillance, elles ont assurée pendant un si long temps. (*Applaudissements*). Nous devons aussi exprimer à Geneviève Anthonioz, Jacqueline Rameil, Jacqueline Souchère, Miarka Vernay, nos remerciements pour la collaboration que, en dépit des multiples obligations qui leur incombent elles apportent à la rédaction de *Voix et Visages*. (*Applaudissements*).

Défense des intérêts de nos camarades

Abordons maintenant les points qui touchent de plus près les intérêts de nos camarades.

Au cours de l'année 1962, la majeure partie des victimes des persécutions nazies ont obtenu les indemnisations que le gouvernement fédéral allemand, par l'accord du 15 juillet 1960, leur avait octroyées.

Le personnel des Directions interdépartementales du ministère des Anciens Combattants, à qui incombaient la charge de pourvoir à la répartition des sommes versées, s'est acquitté avec célérité de cette tâche. Qu'il en soit ici remercié. Toutefois, certaines interventions de l'A.D.I.R. se sont révélées nécessaires pour faciliter la résolution de quelques cas litigieux ou plus particulièrement difficiles à régler, notamment celui de la reconnaissance de nationalité.

A l'occasion du versement de ces indemnités, il est apparu que, dans ce cas plus sans doute que dans beaucoup d'autres, l'incapacité de la femme mariée prenait un sens particulièrement aigu, l'autorisation maritale étant en effet nécessaire pour encaisser les sommes versées. Certaines de nos camarades se sont trouvées de ce fait dans une situation particulièrement difficile. Nous avons donc eu à intervenir près du ministre des Anciens Combattants, puis de celui des Finances, pour que soit reconnu comme « bien propre », l'indemnisation versée aux victimes de la déportation. Il appartenait à une association essentiellement féminine telle que la nôtre de relever ce qu'ont parfois d'abusifs les droits et les pouvoirs qui sont octroyés au mari, chef de la communauté, et de dégager, de ce fait, des arguments solides à faire valoir près des assemblées législatives lorsque figureront à nouveau à l'ordre du jour de leurs travaux, la réforme des régimes matrimoniaux.

Activité de l'A.D.I.R. sur le plan extérieur

Enfin, fidèles à notre mission de perpétuer la mémoire de nos camarades tombées au service du pays, nous nous sommes associées aux efforts faits sur le plan officiel aussi bien que privé, pour maintenir bien haut l'esprit de la Résistance. Ainsi que nous le faisons chaque année, nous avons adressé à certains lycées et collèges féminins la documentation nécessaire à l'exposé qui, chaque année, à l'occasion de la Journée consacrée au souvenir des martyrs de la déportation, fait connaître aux jeunes générations l'ampleur et la noblesse du sacrifice consenti par ceux qui ont voulu que la France reste libre. Cette année, c'est la brochure « *Infernald Rébus* », de notre regrettée camarade Marie-Jeanne Bouteille, qui leur a été adressée. C'est aussi dans ce même esprit que nous avons pris position contre la parution d'un film, retraçant des épisodes de l'occupation, puis de la déportation, mettant en scène des prisonnières contraintes d'accepter leur sort de prostituées volontaires pour ne pas être torturées et abattues.

Cette année 1962 a vu également la réalisation du grand projet élaboré par le Réseau du Souvenir; nombreuses étaient nos camarades, venues des divers points de la France, qui ont participé avec piété et recueillement à la veillée, puis à l'inauguration de cette Crypte des déportés qui évoque d'une manière si saisissante le souvenir de ceux et de celles qui sont morts dans les prisons et dans les camps.

En dernier lieu, nous devons mentionner notre participation à la manifestation qui s'est déroulée, dans cette même Crypte des Déportés, le 25 janvier dernier, à l'occasion de la libération des deux criminels de guerre Oberg et Knochen, pour affirmer une fois de plus la fidélité de

notre souvenir envers nos camarades qui furent leurs victimes, et le Conseil d'administration a, en votre nom à toutes, manifesté son indignation par la voix de la presse en ces termes :

« Les anciennes déportées de la Résistance expriment leur douloureuse indignation de la libération d'Oberg et de Knochen, responsables de tant de crimes dont tant de leurs camarades furent les victimes ».

En résumé, le drapeau de l'A.D.I.R. était présent à toutes les cérémonies et manifestations qui sur le plan national ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés au service de la France. Remercions ici Mmes Payen et Chenu qui bien qu'ayant l'honneur de porter ce drapeau, sont aussi souvent à la peine. (*Applaudissements*). Nous aurons d'ailleurs, l'an prochain, la joie d'exprimer à nouveau à Mme Payen nos remerciements, en lui remettant le diplôme d'honneur de porte-drapeau, attribué par le ministre des Anciens Combattants à ceux et à celles qui, pendant plus de dix ans, ont assumé cette honorable fonction. (*Applaudissements*).

Ajoutons enfin que certaines de nos camarades assurent la représentation de l'A.D.I.R. près des administrations ou près des associations ou mouvements de Résistance. Germaine de Renty, membre du Conseil d'administration de l'Office national et du Service départemental des anciens combattants, suit pour nous les importantes questions qui y sont traitées. Catherine Goetschel suit les travaux de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire. Denise Côme assiste entre autres, aux réunions mensuelles du Comité de Liaison de la Résistance. (*Applaudissements*).

De cette manière, nous sommes informées des positions prises par ces organismes, et en mesure de vous les faire connaître.

La vie de nos sections

Les liaisons de l'A.D.I.R. et de ses sections de province, posent un certain nombre de problèmes, lesquels, hélas, seront de plus en plus difficiles à résoudre.

La vie d'une section et son rayonnement sont en raison directe de la personnalité de celle qui l'anime. Certes, nous pouvons à bon droit nous réjouir de constater qu'un grand nombre de nos sections sont florissantes et que les déléguées qui en ont la charge sont dévouées et efficaces; mais l'âge et la maladie, sournoisement, mais régulièrement, réduisent le nombre de celles qui ont la possibilité de se consacrer à cette tâche. C'est ainsi que, lorsqu'une déléguée disparaît, il devient très difficile de pourvoir à son remplacement. Aussi lançons-nous ici un pressant appel à celles de nos camarades qui, disposant de temps libre, peuvent le mettre au service de leurs compagnes. C'est donc avec satisfaction, mais aussi avec émotion que nous suivons l'action si dévouée de celles de nos déléguées qui bravent la fatigue, la maladie, les difficultés de toutes sortes, continuent de se consacrer au service de leurs camarades. Qu'elles en soient ici sincèrement remerciées. (*Applaudissements*).

Les comptes rendus de ces réunions amicales qui se déroulent sur tous les points du territoire vous sont donnés par *Voix et Visages*; ils nous montrent à quel point ces rencontres sont nécessaires pour

permettre aux unes et aux autres de se retrouver et, grâce à ce contact, de déceler les besoins, les difficultés que l'action combinée de la générosité et de l'amitié peut souvent parvenir à aplanir.

Un autre aspect de l'utilité de ces rencontres est de faire mieux connaître l'A.D.I.R. et d'amener vers notre association des camarades qui jusqu'ici en étaient restées éloignées. C'est ainsi que, au cours de l'année 1962, 29 nouvelles adhérentes sont venues grossir nos rangs et compenser largement la brèche creusée par le décès de 12 de nos camarades.

La formule des rencontres interrégionales que nous avons adoptée ces dernières années, obtient un vif succès. En 1962, la Bretagne nous a accueillies sous un peu de pluie, il est vrai, mais le sourire de notre amie Mme Benoit et sa cordialité ont supplié au manque de soleil. C'est, en effet, à Quimper que nous nous sommes retrouvées, venant des points les plus éloignés, Alsace, Jura, Nord, Val de Loire, région parisienne, etc... et qu'ensemble, à travers des sites splendides, nous nous sommes rendues à Camaret où, sur la lande, face à l'océan, à la pointe la plus avancée de la côte bretonne, se dresse la Croix de Lorraine de granit, élevée à la mémoire des Bretons morts pour la libération de la France.

Déjà quelques-unes de nos camarades qui ont participé à cette sympathique rencontre se sont inscrites pour nous accompagner à Bordeaux, les 4 et 5 mai. Que notre chère Irène Tersa, qui depuis de longues semaines consacre une grande partie de son temps à l'organisation de ces journées d'amitié, reçoive dès maintenant nos profonds remerciements pour le surcroît de travail que notre venue va lui imposer. (Applaudissements.)

Nous ne pouvons terminer ce chapitre, sans évoquer notre *Cercle de l'A.D.I.R.* dont Gabrielle Ferrières assure la gestion. (Applaudissements). A différentes reprises il a été utilisé par des petits groupes de camarades qui désiraient s'y rencontrer. La bibliothèque qui y est annexée connaît un réel succès, elle constitue un excellent moyen de contact entre les camarades. Gisèle Caubrière, qui en assume la responsabilité avec une grande compétence et une non moins grande affabilité, sera bientôt relayée par Madeleine Lansac. (Applaudissements.)

Mais la plus importante utilisation du Cercle de l'A.D.I.R. est celle qu'en fait, chaque lundi, la section parisienne. Bon nombre de nos camarades de province, parfois celles d'outre-mer et de l'étranger, s'y sont retrouvées avec celles de la région parisienne. Toutes y ont été accueillies par la chaude cordialité de Marguerite Billard, assistée dans son rôle, par l'infatigable et si dévouée Cécile Deschamps. (Applaudissements.)

Service social

Le rouage essentiel de notre association, n'est-il pas le Service social ? Le bilan de son activité au cours de l'année écoulée pourrait se présenter séchement d'après les chiffres suivants :

Au cours de l'année 1962, en effet, notre personnel social a eu à préparer 12 dossiers de réforme, 11 dossiers de demande de cartes, 106 dossiers d'indemnisations allemandes ; il a effectué 260 démarches

au Centre de réforme, 113 démarches diverses ; reçu à la permanence 488 visiteurs. Il a adressé 810 lettres, en a reçu 787, a visité 81 camarades dans les hôpitaux et 44 à domicile.

Si je m'en tenais à cette brève énumération, vous pourriez à juste titre estimer que l'efficacité de ce service est très limitée. En matière de service social et spécialement lorsque ce service est inclus dans une association dans laquelle tous les membres se connaissent plus ou moins, il est difficile de présenter, même d'une manière anonyme, quelques cas spectaculaires qui, tout en montrant combien les services rendus étaient nécessaires, vous informeraient des multiples prises de contact, démarches, interventions de toutes sortes qu'il a fallu faire jouer pour aboutir au résultat attendu.

Celles d'entre vous qui ont bénéficié de l'action de ce service savent tout ce qu'elles leur doivent et résument bien souvent leur pensée par ces mots : « Sans l'A.D.I.R., jamais je ne serais sortie de mes ennuis et de mes difficultés. »

Et que dire de l'aide morale apportée, cette aide qui ne se classe sous aucune rubrique et qui ne peut se chiffrer.

Beaucoup, parmi les anciennes déportées n'ont pu se réintégrer totalement dans leur entourage ; entre elles et leur milieu familial, professionnel, social, il y a une brisure, une faille. L'expérience qu'elles ont affrontée dans les camps, et qui ne ressemble à aucune autre, les met à part, et nul de ceux qui n'ont pas vécu cette épreuve ne peut totalement les comprendre. D'où un besoin impérieux de se retrouver et d'évoquer les souvenirs des années terribles. La fraternité des camps, les souffrances endurées ensemble, le mauvais état de santé qui en est résulté, autant de liens qui unissent les anciennes déportées.

Cette amitié, cette compréhension de leurs problèmes, l'A.D.I.R. les leur apporte ; celles qui sont seules dans la vie, celles qui, dans leur famille, leur entourage, ne trouvent pas le climat qui leur serait favorable, viennent près du Service social, y chercher conseils et encouragements.

Ce service, utilisant les moyens qui lui sont propres, mais aussi faisant appel, soit à la compétence technique des unes, soit aux relations et à l'influence des autres, établit une chaîne d'amitié et de solidarité entre tous les membres de notre grande famille, et cela constitue, à l'heure actuelle la raison d'être de l'A.D.I.R. (Applaudissements.)

Bien que, cette année, en raison même de l'augmentation des pensions et du versement des indemnités allemandes, nous n'ayons eu à résoudre que peu de graves difficultés matérielles, il n'en reste pas moins qu'une aide financière a dû être apportée, notamment dans les cas suivants : complément de ressources insuffisantes à des parents de déportées qui n'ont pas de pension et à des déportées en attente d'une augmentation de pension : soit pour dix personnes : 5.380 NF. Dons de vacances qui ont permis à des mamans fatiguées de se reposer tandis que leurs enfants bénéficiaient d'un séjour en colonies de vacances, dons versés aussi à quelques-unes de nos camarades âgées qui n'auraient pu sans cette aide bénéficier d'un changement d'air : 62 (23 à Paris, 39 en province) représentant un total de 7.450 NF. Dons divers octroyés pour des dépannages ou pour faciliter des départs en convalescence à la suite de longues et graves maladies, ceci pour un total de 6.103 NF.

Cette année nous avons vu s'élever d'une manière importante les demandes de prêts. Les raisons invoquées sont pour la plupart motivées par la nécessité de se loger ou le désir de mieux se loger. Les engagements pris pour parvenir à ces fins sont souvent difficiles à tenir, mais n'est-ce pas dans ce domaine que notre intervention est le plus justifiée ?

Le total des prêts ainsi consentis s'élève cette année à 24.700 NF et le total des prêts et des dons se monte à 4.363,06 NF. Il est bon et réconfortant de signaler que les remboursements de prêts se sont effectués cette année avec beaucoup plus de ponctualité, certaines même de nos camarades ont très discrètement, mais très généreusement, voulu témoigner à la fois leur gratitude à l'A.D.I.R. et envers leurs camarades, en reversant bien au-delà de ce qu'elles avaient emprunté. Qu'elles en soient remerciées. (Applaudissements.)

Les bases de l'A.D.I.R.

Voici donc, exposé en quelques instants et dans ses grandes lignes, le résultat d'une année de travail de l'A.D.I.R.

Il appartient à chacune d'entre vous de dire, soit directement, soit par la voix de vos déléguées, ce qu'elles pensent de cette gestion.

Critiques ! Certes, il y en a à faire, mais, je vous en prie, que celles-ci soient génératrices d'amélioration pour une meilleure utilisation de notre patrimoine et pour une plus grande efficacité dans notre action !

Peut-être, au cours de cet exposé, certaines d'entre vous se sont-elles posées la question de savoir comment et par quels moyens l'A.D.I.R. parvenait à se maintenir et à assumer le rôle et les charges qui lui sont dévolus par ses statuts ?

Je répondrai en premier lieu que ce sont ses membres qui lui permettent de s'inscrire parmi les associations bien vivantes. Leur apport dans tous les domaines, spirituel, intellectuel, moral, matériel est essentiel et primordial, mais, nous ne pouvons sans émotion penser à ceux qui étaient notre action et dont la bienveillante attention nous est une aide précieuse et un puissant encouragement : j'ai désigné les deux associations des Amis de l'A.D.I.R., ceux de France, ceux d'Amérique. Qu'ils soient assurés de notre profonde gratitude. (Applaudissements.)

Nos remerciements vont aussi au ministère des Anciens Combattants qui, cette année encore, a bien voulu nous faire bénéficier d'une large subvention, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à notre action. Il en est de même du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, auxquels nous exprimons notre gratitude. (Applaudissements.)

Cette année, une rubrique nouvelle a été créée dans notre budget, c'est celle qui, sous le nom de Caisse de solidarité, est alimentée par les dons versés par nos camarades et par les parents de nos camarades qui ne sont pas revenus. D'une manière profondément touchante, les uns et les autres ont voulu verser à l'A.D.I.R. une partie des indemnités versées par l'Allemagne, pour venir en aide aux plus déshéritées d'entre nous. N'y a-t-il pas dans ce geste une raison nouvelle de

croire que les sentiments d'amitié et de solidarité qui relient tous les membres de l'A.D.I.R. ne sont pas un vain mot ? Que tous ceux et celles qui nous ont ainsi donné un si précieux témoignage de leurs sentiments soient affectueusement remerciés. (Applaudissements.)

Vous m'accuseriez, à juste raison, d'ingratitude si, devant vous toutes ici assemblées, je n'adressais à notre fidèle trio, chargé d'assurer les tâches administratives et sociales de notre association, le témoignage de notre attachement et nos remerciements pour le travail excellent qu'il accomplit avec compétence, patience et bonne humeur. Que Mmes Engoumé, Messéan, Montel, auxquelles je joins, Mme Jahan, qui chaque lundi leur apporte une aide très appréciable, reçoivent de nous toutes nos affectueux remerciements. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : En remerciant Anne-Marie pour son rapport si intéressant et si émouvant, je vais vous demander de vous inscrire si vous désirez poser des questions sur ce rapport. On vous donnera la parole après la lecture du rapport financier, et votre intervention ne devra pas durer plus de cinq minutes.

Je passe maintenant la parole à notre trésorière, que vous connaissez déjà, mais pas en tant que trésorière, car l'année dernière c'était Anise Postel-Vinay, qui remplissait ces fonctions. Nous regrettons son absence aujourd'hui, mais elle est grippée. L'année dernière, Paulette s'était chargée de la gestion des comptes des sections de province et elle a bien voulu cette année accepter la charge difficile et ingrate de trésorière de l'A.D.I.R. Je l'en remercie en votre nom à toutes. (Applaudissements.)

RAPPORT FINANCIER (Année 1962)

Mme Charpentier lit ensuite le rapport financier :

I. — DÉPENSES

Elles se sont élevées à 106.918,88 F.

Elles se répartissent comme suit :

Aide sociale 43.639,06 F

Soit : dons 18.939,06

prêts ... 24.700,00

Vous remarquerez l'augmentation des prêts de 10.485 F et la diminution des dons de 6.944,65 F sur 1961. L'aide sociale est en hausse de 3.500 F et égale à celle des années 1957 et 1958.

Le bulletin : ses frais d'édition ont été de 9.602,03 F.

Les frais généraux : c'est-à-dire le loyer, les charges et assurances, les frais de papeterie, poste, télégraphe, téléphone, déplacements, etc... ont été ramenés cette année à 10.462,49 F.

Les traitements et charges sociales se sont élevés à 39.809,25 F, ce qui est une

part importante de nos dépenses, mais notre équipe salariée est le support indispensable et permanent de notre action.

A cela, nous ajouterons l'achat obligatoire, par la loi, de 498 F de valeurs pour notre fonds de réserve.

II. — RECETTES

Elles se sont élevées à 104.146,02 F et se décomposent comme suit, après avoir reporté le solde de 1961, soit 11.955,34 F.

Les cotisations : 5.655 F, soit une légère diminution sur l'année passée, qui avait été exceptionnelle ; beaucoup de nos camarades qui avaient eu besoin de nos services, s'étaient acquittées de leurs cotisations en retard. Je n'insisterai jamais trop pour vous engager à régler vos cotisations, car le montant des subventions que nous recevons dépend du nombre de nos adhérentes cotisantes.

Les dons : ils se sont élevés à 34.035,77 F et sont la source principale de nos recettes. Nos Amis d'Amérique nous ont envoyé 14.700 F. Les Amis de l'A.D.I.R. de France nous ont donné 10.700 F, ce qui est une aide très substantielle.

Nous avons encore reçu en dons divers 4.585 F, auxquels il faut ajouter 4.050 F de dons d'adhérentes qui constituent un fonds de solidarité. En effet, un nombre de plus en plus grand d'adhérentes nous versent un complément à leur cotisation et nous ont spontanément envoyé, particulièrement à l'occasion des indemnités allemandes requises, des sommes souvent importantes. Il est intéressant et encourageant de signaler cette tendance à l'entraide.

Les subventions : se sont élevées à 23.700 F. Celle de l'Office national a été de 8.500 F, mais nous avons aussi reçu en 1962, la subvention de 1961, soit également 8.500 F. Celle du Conseil municipal de Paris a été de 5.500 F et celle du Conseil général de la Seine de 1.200 F.

Les remboursements des prêts se sont élevés à 19.225 F au lieu de 11.865 F en 1961, et nous nous réjouissons de cette bonne rentrée.

Nous avons fait, comme vous l'avez vu, beaucoup de prêts à court terme (dans l'attente du paiement des indemnités allemandes) qui ont été concédés et remboursés dans la même année.

Mais nous sommes très déçus qu'à cette occasion une douzaine de nos camarades, certaines depuis 1954, restent encore nous devoir 20.000 F au total et ne font aucun geste pour se libérer, même partiellement, de leur dette.

Dans les recettes diverses, nous avons touché 4.638,71 F d'intérêts de valeurs.

La balance des comptes s'établit donc ainsi :

Les dépenses 106.918,88 F

Les recettes 104.146,02 F

Déficit 2.772,86 F

Nous avons vendu des valeurs pour 26.926,25 F afin de combler ce déficit et d'assurer la trésorerie.

Il nous reste en portefeuille 99.190 F et en caisse, au 1^{er} janvier 1963, 24.153,40 F, soit environ une année de fonctionnement. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : Je remercie beaucoup Paulette de son rapport, qu'elle a réussi à rendre aussi vivant que possible. Je crois, en effet, qu'il est très important de constater que l'apport de nos camarades aux ressources de l'association a sensiblement augmenté. Il est certain que les ressources qui nous viendront du dehors iront en s'amenuisant et que, si nous voulons survivre le plus longtemps possible, c'est à nos efforts personnels que nous le devrons.

Celles qui désirent poser des questions sur ce rapport voudront bien s'inscrire et, après la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, nous discuterons et passerons ensuite au vote du rapport moral et du rapport financier.

Rapport présenté par Mmes BILLARD et CAUBRIÈRES Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1962.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties de pièces justificatives et en bonne forme, et que d'autre part ces dépenses avaient été correctement classées dans les comptes de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et j'estime que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Les Commissaires aux comptes :

Mmes BILLARD et CAUBRIÈRE.

Le rapport des Commissaires aux comptes est approuvé à l'unanimité et le mandat des deux Commissaires est renouvelé pour l'année 1963.

Interventions diverses

Mme ANTHONIOZ : Je constate avec un certain regret que personne ne s'est inscrit pour poser des questions sur les rapports moral et financier.

Je vous donne maintenant quelques détails sur la suite de cette réunion. Irène Tersa va vous parler de la rencontre interrégionale à Bordeaux et A.-M. Boumier vous donnera quelques avis pratiques concernant la cérémonie à l'Arc de Triomphe, le dîner et la journée de demain. Nous terminerons par la discussion de sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour de cette assemblée.

Mme RIECKERT, de Poitiers : Je souhaiterais que l'A.D.I.R. fasse une démarche auprès du ministère des Anciens Combattants pour que, dans les départements, les indemnisations allemandes soient versées. Il y a des veuves qui n'ont encore rien touché.

Mme ANTHONIOZ : Je précise tout de suite que la situation se trouve extrêmement différente et inégale selon les départements. Nous avons fait le point, ce matin, avec les déléguées et nous avons constaté que si dans certains départements les choses sont très avancées, dans d'autres au contraire elles sont très en retard. A.-M. Boumier, qui connaît mieux la question va vous donner quelques précisions.

Anne-Marie BOUMIER : Nous avons fait un tour d'horizon ce matin et il est apparu qu'en effet l'Indre-et-Loire et la Vienne restent en panne. Il est possible que ce soit pour des raisons administratives.

Mme ENGOUMÉ (secrétaire sociale de l'A.D.I.R.) : Nous nous sommes informées et nous avons appris ceci : dans certains services départementaux, les fonctionnaires ont appliqué à la lettre les directives ministérielles, c'est-à-dire qu'il était entendu que par priorité seraient payés les descendants, les déportés âgés de plus de 65 ans, puis les déportés, les internés, etc. Dans d'autres départements, lorsqu'on a constaté qu'un certain nombre de dossiers d'ascendants ou d'ayants cause étaient incomplets, on a laissé ces dossiers de côté et on a continué le paiement sans respecter la priorité. Ceci explique pourquoi, dans certains départements, des déportés n'ont pas encore touché les indemnisations allemandes. Mais, pour le cas des veuves que nous signale Mme Rieckert, c'est différent et inexplicable.

Mme RIECKERT : Je précise que les intéressées ont reçu un accusé de réception de leur dossier; c'est donc qu'il était complet. Nous avons écrit à Limoges. On nous a répondu que les dossiers avaient été déposés au fur et à mesure de leur arrivée, mais que maintenant il n'y avait plus de crédits, que les paiements étaient arrêtés.

Mme ENGOUMÉ : Les paiements ont été arrêtés à peu près un mois; la semaine dernière on m'a dit qu'ils étaient repris; on va de nouveau envoyer des chèques; cela demandera environ un mois, un mois et demi.

Anne-Marie BOUMIER : Le cas que nous signalise Mme Rieckert est tout à fait particulier et navrant. Mais, dans l'ensemble du territoire, les choses se sont bien passées; tout est presque réglé et, les paiements étant repris, on peut penser qu'avant Pâques le règlement sera terminé.

Etat des Recettes et des Dépenses en 1962

RECETTES

	F
Report solde 1961.....	11.955,34
Cotisations	5.655 »
<i>Dons :</i>	
Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique	14.700 »
Amis de l'A.D.I.R. de France	10.700 »
Dons des adhérentes	3.935,17
Dons divers	4.700 »
	<u>34.035,17</u>
<i>Subventions :</i>	
Office National des Anciens Combattants (1961).....	8.500 »
Conseil municipal	5.500 »
Conseil général	1.200 »
Office National des Anciens Combattants (1962)	8.500 »
	<u>23.700 »</u>
<i>Recettes diverses :</i>	
Retenues Sécurité sociale	1.807,48
Intérêts valeurs	4.638,71
Remboursements divers	3.129,32
	<u>9.575,51</u>
Remboursements de prêts	19.225 »
	<u>104.146,02</u>
Vente de valeurs	26.926,26
	<u>131.072,28</u>

DÉPENSES

	F
<i>Aide sociale :</i>	
Dons	18.939,06
Prêts	24.700 »
	<u>43.639,06</u>
<i>Frais généraux :</i>	
Loyer	500 »
Charges et Assurances	945,67
Papeterie et imprimerie	462,17
Frais de poste	1.242,62
Téléphone	978,91
Transports Paris	183,11
Déplacements	152,10
Assemblée générale	1.111 »
Ristournes aux Sections	2.681,35
Dépenses diverses	2.205,56
	<u>10.462,49</u>
Bulletin	9.602,03
Avances diverses	2.908,05
Traitements et charges sociales	39.809,25
	<u>106.420,88</u>
Achat de valeurs Fonds de réserve	498 »
	<u>106.918,88</u>
<i>En caisse au 1^{er} janvier 1963 :</i>	
Banque	10.269,41
Chèques postaux	13.603,31
Numéraire	280,68
	<u>24.153,40</u>
	<u>131.072,28</u>

Portefeuille

	F
Emprunt Pinay 1952-1958	81.470 »
Emprunt Pinay 1952-1958	5.120 »
Emprunt national 5 % 1956	10.000 »
Charbonnages de France	2.600 »
	<u>99.190 »</u>

Mme ANTHONIOZ : Voulez-vous indiquer à Mlle Boumier ou à Mme Engoumé les dossiers complets d'ascendants, de veuves, etc... qui ne sont pas réglés ? Nous verrons s'il y a lieu de faire une démarche auprès du ministre. Mais indiquez-nous d'une façon précise la référence du dossier.

A.-M. BOUMIER : Ne restez pas sur une impression mauvaise; tenez-nous au courant de vos difficultés.

A la suite de cette intervention, le rapport moral est mis aux voix; il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant l'approbation du rapport financier, Mme Rieckert demande s'il n'est pas possible d'intervenir auprès des camarades qui, depuis 1954, n'ont pas remboursé le prêt qui leur a été consenti.

Anne-Marie BOUMIER : Nous sommes toujours assez gênées pour réclamer le remboursement des prêts. Cependant, nous avons écrit à maintes reprises aux retardataires. Puis, au moment où le versement des indemnités allemandes a commencé, nous leur avons envoyé une circulaire en leur faisant sentir que c'était peut-être le moyen de liquider leur dette. Nous souhaiterions qu'elles fassent au moins un geste.

Le rapport financier est ensuite mis aux voix; il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Mme ANTHONIOZ demande ensuite aux camarades qui ont des questions à poser, de bien vouloir se manifester.

RENCONTRE INTERRÉGIONALE

A BORDEAUX

LES 4 ET 5 MAI 1963

Mme Tersa ayant une extinction de voix, Anne-Marie Boumier parle de cette rencontre à sa place.

Anne-Marie BOUMIER : Notre camarade Irène Tersa a préparé un programme enchanter. Mais j'insiste dès maintenant sur la nécessité, pour toutes celles qui seront intéressées par ce voyage, de donner leur nom le plus rapidement possible et surtout avant le 15 avril, car seules celles dont nous connaîtrons le nom recevront les avis pratiques et le programme définitif. D'autre part, votre adhésion ne sera effective que lorsque vous nous aurez réglé les frais dont nous sommes responsables, c'est-à-dire les déjeuners des 4 et 5 mai et le transport en car.

La première journée sera réservée à une excursion dans la région. Nous ferons un pèlerinage à Saucats, à la Ferme de Richemont, devenue Haut-Lieu de la Résistance. C'est là, en effet, qu'ont été fusillés à bout portant seize jeunes lycéens de Bordeaux. Puis déjeuner à Arcachon et promenade sur le bassin.

Le dimanche 5 mai, notre réunion se tiendra à Bordeaux. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe au Mémorial, d'une réception à l'Hôtel de Ville et d'un déjeuner pour tous les participants.

L'organisation de cette rencontre donne à notre amie Tatie un travail considérable. Cela lui occasionne en effet un grand nombre de démarches, et cependant elle nous a remerciées d'avoir choisi sa région pour lieu de notre rencontre interrégionale 1963. (*Applaudissements.*) Sur son congé annuel, elle prendra plusieurs jours pour être libre. (*Vifs applaudissements.*) Pour elle et pour nous, je

demande donc à toutes celles qui sont tentées par ce beau programme de s'inscrire le plus tôt possible.

DEUXIÈME INTERVENTION :

LIBÉRATION

D'OBERG ET DE KNOCHEN

Mlle SÉNÉL : Ce que je vais dire n'est pas une critique, c'est ce que chacune d'entre nous a ressenti à la nouvelle de la libération d'Oberg et de Knochen. Je le comprends parfaitement, car pour moi ce fut un choc terrible et lorsque, dans le dernier bulletin, j'ai trouvé cette motion de protestation, j'ai pensé que probablement le journal avait été imprimé trop tard. J'aurais souhaité qu'il y ait une protestation plus énergique ou sous une forme plus officielle. Peut-être serait-il possible de savoir pourquoi ces deux criminels ont été graciés et la véritable raison de leur libération.

Mme ANTHONIOZ : Je remercie Mlle Sénél de son intervention. Il est certain que ce qu'elle a dit, nous l'avons ressenti au même degré et, si notre protestation a paru mesurée, c'est que notre ton est toujours celui-là. Nous savions aussi que si notre communiqué à l'Agence France-Presse était trop long, il avait peu de chance d'être publié. Notre bulletin était en effet presque terminé lorsque cette libération fut connue et c'est pourquoi nous n'avons pu donner une place plus grande à cette motion.

Quant à la grâce d'Oberg et de Knochen, je vous rappelle qu'elle est intervenue il y a plusieurs années. Elle fut accordée par le président Coty en 1954.

Pour protester contre leur libération, nous avons pris part à la manifestation silencieuse qui a eu lieu à la Crypte des Déportés et nous nous sommes adressées au gouvernement par l'intermédiaire de notre Ministre de tutelle, M. Sainteny, qui partageait d'ailleurs les sentiments que nous éprouvions, nous a répondu que la libération d'Oberg et de Knochen n'avait pas fait l'objet d'une décision gouvernementale, mais qu'elle était le fait de remises de peine en quelque sorte automatiques, que la détention à vie n'existe plus.

On peut regretter aussi, et pour ma part je le déplore vivement, que cette mise en liberté ait été connue au moment de la signature des accords franco-allemands. J'estime que si l'on veut arriver à la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, c'est en rejetant de cette réconciliation les nazis et les responsables des camps.

Je ne vois pas très bien ce que nous pourrions faire maintenant, sinon marquer encore une fois et solennellement en Assemblée générale, notre indignation de telles mesures.

Je désirerais ajouter quelques mots concernant le dernier numéro de *Vox et Visages*. Nous l'avons préparé avec notre nouvelle équipe rédactionnelle : Jacqueline Rameil qui apporte à la réalisation de notre bulletin toute son expérience de journaliste puisqu'elle a un rôle important au *Reader's Digest*, Jacqueline Souchère et Denise Vernay. Dans ce bulletin nous voulions faire en quelque sorte une première exploration pour résumer et faire comprendre à nos camarades le mécanisme des organisations européennes. L'Europe se fait, elle se fait lentement, on peut être pour ou contre, mais je ne pense pas qu'aucune femme française et surtout de la Résistance fran-

caise puisse y rester indifférente. Dites-nous ce que vous en pensez et mettez-nous en contact avec les camarades d'autres pays qui auraient peut-être quelque chose à dire à ce sujet. Donnez-nous leurs noms et adresses afin que nous leur envoyions le bulletin ou envoyez-le leur vous-même. Le numéro du bulletin qui suivra celui de l'Assemblée générale sera consacré à cet échange de vues sur l'Europe entre déportées françaises ou d'autres pays. Pour le réaliser, nous avons besoin de votre aide.

Enfin quelques mots de notre rubrique « Les anciennes déportées à l'œuvre ». Que celles qui accomplissent un travail intéressant, utile, nous en parlent. Dans les mois qui suivront, nous leur demanderons une interview. Il ne s'agit pas de faire leur panégyrique, mais de montrer ce que des femmes qui ont subi les mêmes épreuves que leurs camarades peuvent réaliser sur le plan professionnel, civique ou social. C'est là que réside l'importance et l'intérêt de cette rubrique.

Puis Mlle Boumier donne quelques instructions pour le vote renouvelant le tiers des membres du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RÉSULTAT DES

ÉLECTIONS

592 votantes - 24 bulletins nuls

568 suffrages exprimés

Mmes Anthonioz	567	voix, élue
Charpentier	566	—
Hautval	567	—
Lignerat	564	—
Souchère	568	—
Caubrière	568	—
Degeorge	568	—
Rameil	3	—
Blazer	2	—
Lansac	1	—

DINER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après avoir ranimé la flamme de l'Arc de Triomphe, près de deux cents camarades se sont retrouvées, pour dîner, à l'Association « Rhin et Danube ». Là, dans un cadre sympathique, chacune a pu bavarder à loisir. Et l'on sait que les anciennes déportées ont beaucoup de choses à se dire, surtout quand elles ne se sont pas vues depuis un an. L'ambiance était très gaie, et tout le monde espère bien la retrouver telle l'an prochain.

QUELQUES RÉFLEXIONS

DE NOS CAMARADES

SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

... J'ai été un peu peinée par la difficulté d'obtenir le silence dans des instants où il s'impose de lui-même : sous l'Arc de Triomphe, dans la Crypte des Déportés. J'avoue que ce bavardage m'a choquée profondément; sans doute parce qu'il n'y avait pour moi aucune routine dans cette démarche auprès de ces lieux privilégiés, sans doute aussi parce que le « sacré », pour moi comme pour beaucoup, reste intimement lié au silence.

Combien cela doit choquer les âmes de bonne volonté, étrangères à notre asso-

(Suite en page 8)

Chronique de Film

“14-18”



Un film émouvant par sa véracité. Il a été composé avec des documents de l'époque et les maladresses techniques d'un art dans l'enfance donnent à cette vision fragmentaire de la grande guerre toute son authenticité.

Le commentaire qui accompagne cette succession d'images a le grand mérite de l'objectivité. Quelques remarques ironiques émaillent un texte où perce avant tout l'horreur du carnage inutile.

C'est d'abord l'Europe désuète de juillet 14 avec ses petites filles enrubannées, ses baigneurs en costumes rayés, ses chefs d'Etat qui se congratulent, l'Europe qui n'ose croire aux conséquences tragiques de l'attentat de Serajevo.

Des télégrammes sont échangés, les amour-propre et les orgueils s'affrontent, l'ambition se déchaîne : François-Joseph rédige son ultimatum, Nicolas II soutient les Serbes, Guillaume II déclenche la guerre générale et lance ses casques à pointe sur la Belgique. De tous les acteurs de ce drame, c'est lui qui paraîtra le plus souvent sur l'écran ; sans doute aimait-il

plus que les autres la parade et les photographes.

Et de tous les côtés, avec des chants on se précipite « à Paris », à « Berlin », vers la guerre « fraîche et joyeuse ».

Le plan 17, plus sentimental qu'efficace, répond au plan Schlieffen. Le pioupiou en pantalon rouge monte vers l'Alsace, tandis que le « Teuton » au pas de l'oié envahit le pays neutre. L'Anglais se précipite à la caserne, et les premiers Tommies débarquent en France.

Les cavaliers allemands attaquent à la lance. Après une avance foudroyante le Kaiser et von Kluck vont se heurter à une intense surprise. L'initiative de Gallieni, la fermeté de Joffre, les taxis archaïques qui amènent la garnison de Paris en renfort, la volte-face des hommes épousés stoppent l'armée ennemie à la Marne.

La guerre de position commence, elle durera quatre ans.

Le fantassin devient terrassier, il creuse des boyaux où il vivra dans l'eau, dans la boue et il avance où recule de trou d'obus en trou d'obus. On se bat avec acharnement pour quelques mètres de terrain.

Les hommes partent en permission. L'arrière tient bien, trop bien même : le soldat d'août 14 est devenu le poilu, il ne se reconnaît plus dans sa propre ville.

A Bois-le-Prêtre, les cadavres se mêlent et s'entassent. Au Chemin des Dames, Nivelle qui a remplacé Joffre ne réussit pas sa percée, cette hantise des chefs d'un côté comme de l'autre.

L'aéroplane a fait son apparition et le rôle des sous-marins devient prédominant.

Le monde entier maintenant participe au combat.

1916. Ludendorff, le stratège éminent, décide d'une offensive. Le Konprinz, souriant, la dirigera. Il choisit d'attaquer Verdun.

Les camions défilent sur la Voie Sacrée devant un général : Pétain, et les bataillons se croisent au bois des Caures. Sur les 2.000 chasseurs du colonel Driant, il en revient 70. Des hommes meurent pour gagner un monticule, des hommes meurent pour le garder, des hommes meurent pour le perdre.

Une fois encore « ils » n'ont pas passé.

Mais le moral de l'armée se détériore. Se battre, oui, mais pourquoi, pour qui ? et devant ses officiers, aussi désespérés que lui, le poilu fait la grève. L'homme de Verdun arrêtera la mutinerie, et l'ennemi n'en saura rien.

Clemenceau a pris les rênes du gouvernement et décide de conduire le pays à la victoire. A l'Est, un homme est arrivé, en wagon plombé. Il s'appelle Lénine. Un peuple épuisé par une lutte inégale veut la paix, et pour la paix il fait sa révolution. Le tsar tombe, Kerensky tente en vain de remettre de l'ordre. Les Russes font une paix séparée.

Guillaume, Hindenburg triomphent, ils vont enfin venir à bout des Alliés. Ils massent toutes leurs troupes à l'Ouest.

Mais outre-Atlantique un homme a pris parti : Wilson, Pershing et ses Américains arrivent, salués avec enthousiasme. Foch prend le commandement interallié, et Ludendorff va tenter la percée définitive. Une fois de plus, il échoue devant la Marne. Le général allemand ne croit pas aux chars légers, ils vont pourtant permettre à Foch de rompre les lignes adverses. Le soldat allemand a tenu tête au monde entier, il en est fier, mais il est à bout de forces.

L'armistice est signé ; la révolution populaire avorte.

A Versailles, les Grands du moment se retrouvent autour d'un tapis vert, mais deux pays ne sont pas représentés : les Etats-Unis, car les siens n'ont pas suivi Wilson, et la Russie révolutionnaire, que l'Occident considère comme une quantité négligeable.

Mais l'Allemagne sous l'œil du Kronprinz se réorganise, de nouveaux ses fils défilent, ils sont sans armes, ils ont des chemises brunes... Le poilu de 14 s'était battu pour que ses enfants ne voient pas cela !...

Ce document est une leçon d'histoire, c'est aussi la croisée des chemins.

1914. — Les Saint-Cyriens chargent en gants blancs.

1918. — Les chars et les avions gagnent la dernière manche.

Entre ces deux dates, le monde a changé de face.

Jacqueline Souchère.

Chronique de Livres

PRISONNIER POLITIQUE, par Paul Ignotus*

En lisant ce livre, on ne peut s'empêcher de penser qu'une chose, du moins, nous aura été épargnée : la comédie des faux aveux, exigés sous la torture par des enquêteurs les sachant faux et les voulant tels. Cette « coopération » qui s'établit par force entre le persécuteur et le persécuté est une des choses les plus révoltantes pour l'esprit.

Obligé de prétendre que l'Angleterre avait juré la perte du peuple hongrois et que la B.B.C. était une succursale de l'Intelligence Service, Paul Ignotus, qui avait vécu dix ans à Londres et collaboré pendant la guerre aux émissions de la B.B.C. trouvait la chose particulièrement absurde. Social-démocrate, fils d'un écrivain hongrois célèbre, il avait dû s'exiler une première fois en 1938 sous le régime pro-hitlérien de Horthy. Il passa les années de guerre en Angleterre et revint dans son pays après la libération pour le trouver dans un état d'anarchie et de corruption délibérément entretenue par l'U.R.S.S.

Ne voulant pas perdre espoir, il accepte néanmoins le poste d'attaché de presse à la légation de Hongrie, à Londres, et, de là, voit sa patrie tomber peu à peu sous la domination soviétique. En 1949, malgré les avertissements d'un collègue, il revient à Budapest, où sa famille est restée. Rakosi vient de jeter Rajk en prison. Ignotus ne tarde pas à être arrêté et passe sept ans en captivité. Il en sortira vieilli, tassé, avec des dents en moins, mais son esprit est demeuré intact.

Car la seconde chose qui frappe dans ce livre c'est l'humour de l'auteur. Tant qu'il conserve quelques forces, il observe et juge avec cette ironie de l'homme civilisé qui lui permettra finalement de résister à l'isolement, à la faim, à la brutalité des gardiens. Non qu'il prétende à l'héroïsme ; « nous n'étions, écrit-il, que des humains dans un monde qui ne l'était plus tout à fait ».

En 1954, à la faveur du « dégel », il obtient la révision de son procès. Et c'est à ce moment qu'une idylle digne d'un

roman naît entre lui et une jeune fille qui occupe une cellule au-dessus de la sienne. Il ne l'a jamais vue, mais, une fois libérée, elle l'attendra, et il l'épousera à sa sortie de prison, en 1956. Gerö a remplacé Rakosi. Ignotus, ayant repris contact avec des intellectuels, espère que la Hongrie pourra évoluer vers la véritable démocratie. Hélas ! Ce répit ne dure pas. L'insurrection éclate à Budapest, bientôt réprimée par les chars soviétiques. Quand tout espoir est perdu, Paul Ignotus et sa femme s'enfuient dans la nuit, font des kilomètres dans la boue et réussissent à passer la frontière autrichienne.

Malgré tant d'événements dramatiques, ce livre n'est pas triste. L'auteur nous touche par sa sincérité, son objectivité, son absence de haine, la faculté qu'il a gardée de sourire. L'humour est une forme du courage, a-t-on dit. On en est persuadé après avoir lu ce récit.

* Hachette, éditeur.

Jacqueline Rameil.

QUELQUES RÉFLEXIONS
DE NOS CAMARADES
SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
(suite de la page 6.)

ciation et à notre expérience des camps, mais ayant pris conscience de la déportation !

Sans doute devez-vous être d'ailleurs un bon nombre à souffrir réellement de cet état de choses... Comment l'expliquer ?

Marie-Noëlle CLAIR,
d'Annecy.

... Je suis contente de mon voyage à Paris pour l'Assemblée générale. Les pèlerinages à la Crypte des Déportés et au Mont-Valérien ont été très émouvants. Mais à la Crypte des Déportés, dans un endroit si recueilli et nous rappelant de si tristes souvenirs, j'ai constaté que nous n'avions pas été très silencieuses.

Henriette BAUER,
de Lyon.

Les Lapins et nos Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique

Dans le numéro 82 de *Voix et Visages* nous avions annoncé que les Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique, après dix ans d'efforts constants, avaient obtenu des indemnités substantielles pour les cobayes hongrois et polonais.

M. Norman Cousins, de la *Saturday Review*, s'intéresse toujours au sort des

L'A. D. I. R. était présente :

— à la réception organisée par le Conseil Municipal de Paris le 15 février 1963;

— aux cérémonies organisées par les « Parents des Tués », le 3 mars 1963;

— à la réunion préliminaire des associations chargées de mettre au point les cérémonies envisagées pour la célébration de la Journée Nationale de la Déportation, le 28 avril.

— à la soirée commémorant le XX^e anniversaire du soulèvement des Juifs du Ghetto de Varsovie, le 17 avril 1963;

INFORMATION

Le gardiennage de la Crypte du Mémorial de la Déportation, dans le square de l'Île-de-France, sera effectué de 15 à 19 heures, chaque jour, dimanche compris.

Pélerinage annuel des Jeunes en Allemagne

En 1963, il aura lieu du 5 au 10 juillet sous la conduite de M. le Chanoine Carlotti, ancien déporté de Neuengamme, président de la Fédération des Réseaux.

Le nombre des participants est fixé à quarante. Sont admis les jeunes gens et jeunes filles âgés de 15 ans au moins (enfants de déportés, de résistants ou sympathisants).

Pour tous les renseignements complémentaires, prière de s'adresser à l'A.N.F. R.O.M.F., 8, rue des Bauches, Paris (16^e). Tél. : JASmin 10-58 ou 55-00.

RECHERCHE

Mme Péröt demande si des camarades de l'A.D.I.R. pourraient lui donner des renseignements sur Ida Wallach dite Katia et Andrée Alexandre. Prière de s'adresser à l'A.D.I.R.

ANNONCES

I. - Dame 48 ans (ancienne déportée), recherche emploi après-midi, de préférence dans la vente. Ecrire : Mme Feuermann, 9, rue du Commerce, Paris (15^e).

II. - Recherche pour vacances, mois d'août, côte Basque (pas plus de 15 km du bord de la mer) 3 pièces dont une pouvant faire cuisine, avec 3 lits de deux personnes, eau, électricité, gaz ou butane. Ecrire à l'adresse ci-dessus.

VIE DES SECTIONS

SECTION PARISIENNE

A la demande de plusieurs camarades, nous avons décidé d'organiser à nouveau des diners de commandos.

Le diner des 27.000, Holleischen et Zwodau, aura lieu le jeudi 20 juin, à 19 h. 30, à l'association « Rhin et Danube », 33, rue Paul-Valéry, Paris (16^e), au prix de 14 francs tout compris.

Le diner des 57.000 aura lieu le mardi 25 juin, à 19 h. 30, à l'Orée du Faubourg, 12, rue du Fbg-St-Honoré, Paris (1^e), au prix de 14 francs tout compris.

Nous vous demandons de vous inscrire le plus vite possible et de venir très nombreuses, aussi bien de Paris que de province. Nous espérons ainsi renouer des liens d'amitié avec beaucoup de camarades qui nous ont un peu délaissées ces derniers temps.

La déléguée :
Marguerite BILLARD,
13, rue du Vieux-Colombier
Paris (6^e).

DÉCORATIONS

Notre camarade, Mme Sunny Sandoe, a été décorée de la Légion d'honneur à Copenhague.

Par décret du 31 décembre 1962, la Médaille militaire a été concédée à nos camarades : Mmes Cottet, née Fournier Simone ; Roth Victorine, Buchet Marguerite, Rumeau, née Rouch Albanie.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Eric, fils de notre camarade, Mme Alain Sochaux, 18 novembre 1962.

Agnès, première petite-fille de notre camarade, Mme Clair. Annecy, 6 février 1963.

Catherine, 4^e enfant de notre camarade, Mme Kohler. Marly-le-Roi, 9 mars 1963.

Françoise Nick, 21^e petit-enfant de Mme Delmas, présidente-fondatrice de l'A.D.I.R. Paris, mars 1963.

Corinne, petite-fille de notre camarade, Mme de Robien. Huisseau-sur-Mauves, février 1963.

DÉCÈS

Notre camarade, Mme Bachelet, a perdu son mari. Paris, 7 février 1963.

Notre camarade, Mlle Brandt, est décédée. La Cannetane, février 1963.

Notre camarade, Mme Camus, a perdu son beau-père. Randonnai, mars 1963.

Notre camarade, Mme Déan, a perdu sa mère. Angers, janvier 1963.

Notre camarade, Mme Fernande Laurent a perdu son mari. Saint-Dié, 8 mars 1963.

Notre camarade, Mme Perrodin, est décédée. Le Miroir, 13 février 1963.

Notre camarade, Mme Pocquet (Pierrette), a perdu son père. Montbéliard, 12 mars 1963.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret, Paris

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

du
8 MAI 45
FRANÇAISES et FRANÇAIS
ACHETEZ LE
BLEUET de FRANCE



Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre
des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS
AU PROFIT

LE BLEUET DE FRANCE

sera vendu au cours de la Journée Nationale du 12 mai 1963. Nous faisons appel à notre équipe habituelle ainsi qu'à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se manifester. Les troncs et les Bleuets seront à votre disposition à partir du mardi 7 mai, chez Marguerite Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e).

La déléguée :

Marguerite BILLARD.